La Dépêche de l'Aube

www.ladepechedelaube.org

Hebdomadaire de la fédération de l'Aube du Parti Communiste Français — N°1674 du 22 octobre 2021 - Prix : 1,20 €

Aube

À TROYES AUSSI LE SERVICE PUBLIC EST EN SOUFFRANCE

Depuis des années les services publics sont délaissés par l'État. Santé, Éducation Nationale, Justice, tout ce qui est d'intérêt général et qui doit assurer l'égalité entre citoyens est maltraité par les gouvernements qui se succèdent depuis de trop nombreuses années.
Les grandes entreprises publiques comme EDF GDF sont ouvertes aux intérêts privés avec les résultats que l'on constate sur les prix de l'énergie etc...

La lutte paie : le personnel du resto U en grève à l'appel de la CGT Crous a déjà obtenu des moyens supplémentaires.

PAR PASSY CONNH

Avec cette situation qui s'aggrave d'année en année, c'est la vie de millions de nos concitoyens qui se détériore. Et pourtant au plus fort de la crise sanitaire, se sont bien les services publics qui nous ont permis de tenir. Et l'on a pu constater que leur fragilité peut être dramatique lorsque, par exemple, le personnel et les moyens matériels manquent à l'Hôpital. Malgré cette évidence, malgré les discours présidentiels tout se poursuit comme s'il ne s'était rien passé.

À Troyes deux exemples d'actualité nous le démontrent :

Grève au resto U

Lundi dernier le personnel du resto U de la cité universitaire étaient en grève illimitée à l'appel de la CGT Crous. Le personnel demande davantage de moyens, des recrutements, le remplacement des départs en retraite et une augmentation des salaires.

Contacté par La Dépêche de l'Aube, David Fouriot, Délégué syndical CGT, explique que les salarié.e.s en contrat à durée déterminée n'ont pas été repris après la crise sanitaire, d'où un manque de personnel plus important encore. La surcharge de travail est intenable. Les salarié.e.s dénoncent : *« les files d'attente très importantes que génère ce manque de personnel. Chaque jour les étudiants doivent attendre au moins ½ heure dehors avant de pouvoir manger, ou parfois n'ont même pas le temps de prendre leur repas »*. Les grévistes dénoncent également la fin des repas à 1€ mis en place durant la crise sanitaire. Ils appellent les étudiants à les soutenir dans leur mobilisation.

D'ores et déjà, la lutte a payé, une prime annuelle d'un minimum de 150 € a été obtenue par les salarié.e.s mobilisé.e.s avec la CGT, 20 emplois vont être budgétés pour renforcer les sites qui étaient en grève cette semaine : Troyes, Châlons, Reims, et Charleville.

Le personnel de la maternité de l'hôpital n'en peut plus

À la maternité du Centre Hospitalier de Troyes ce sont des dizaines de salarié.e.s, sages femmes, puéricultrices, obstétriciens,

Le personnel du service maternité de l'hôpital exprime sa colère par rapport à ses conditions de travail.

personnels administratifs et cadres de service qui se sont réunis dimanche matin pour exprimer leur colère concernant les conditions dans laquelle se déroule le transfert de la maternité de la clinique de Champagne vers les locaux de celle de la mère et l'enfant de l'hôpital.

Un manque de moyens pour les services publics

Le contexte déjà très difficile de la maternité de Troyes, où les sages femmes sont actuellement en grève pour demander la reconnaissance du caractère médical de leur profession et davantage de moyens humains et financiers, se heurte maintenant à ce transfert qui va obliger à pousser les murs pour accueillir leurs collègues de la maternité de la clinique de Champagne sans aucun moyen supplémentaire. Cette situation en dit long sur les moyens accordés aux services publics.

Élément aggravant, ce transfert est précipité par un conflit interne entre plusieurs médecins de la clinique de Champagne en désaccord avec la direction de l'Hôpital de Troyes. D'où la décision des anesthésistes de la clinique de Champagne de ne plus assurer leur mission, cela même en réaction à celle des chirurgiens qui eux ne veulent plus assurer de garde à la maternité. Or leur présence est nécessaire en cas de complication lors d'un accouchement. Nous sommes là bien loin de l'intérêt général.

LE BANQUET DU CENTENAIRE DE LA DEPECHE DE L'AUBE

- CHOUCROUTE AU CHAMPAGNE
- TIRAGE DE LA TOMBOLA de la Dépêche de l'Aube
- ANIMATION DANSANTE avec l'orchestre **ENTRE NOUS**

PCF 10 — Parti Communiste Français — Fédération de l'Aube

Repas complet (sans les vins) : **20 euros** / 11-15 ans : **10 euros** / 5-10 ans : **5 euros**
(Apéritif - Choucroute au Champagne - Fromage - Dessert - Café)

RÉSERVATION

Nom - Prénom :
Adresse :
Tél :

Je réserve pour :

_____ adulte, soit _____ euros
_____ - 15 ans, soit _____ euros
choucroute X _____ plat de remplacement X _____
_____ - 10 ans, soit _____ euros

Chèque à l'ordre de ADF PCF 10, à retourner à La Dépêche de l'Aube 22ter, av. A. France 10000 - TROYES - 03 25 73 32 82

Chaque participant.e au banquet de La Dépêche de l'Aube se verra offrir " Le Mug du centenaire " de notre journal.

SERA À TROYES
le Dimanche
31 OCTOBRE
à 11 h 30
au
BANQUET DU CENTENAIRE
de la
DÉPÊCHE DE L'AUBE
Salle des Fêtes de St Julien Les Villas
Avec l'orchestre "Entre-Nous"

CARTON ROUGE À Valérie Pécresse

qui veut supprimer 200 000 postes de fonctionnaires. Elle souhaite que « les Français voient une vraie équipe de la France de droite ».
Pour la destruction des services publics, on peut vraiment compter sur cette équipe !

L'HUMEUR DE MALICETTE

LA BONNE FAÇON

La virginité en politique, ça n'existe pas. C'est pourtant une denrée très recherchée. Aujourd'hui, on n'est pas de gauche parce que la gauche nous a trahi. Aujourd'hui, on n'est pas de droite parce que la droite a les mains sales. Quant aux extrêmes, n'en parlons pas, on sait où ça mène. Alors on essaie de dégotter des gens de la société civile, des hors sol de la politique, des hauts ou moyens fonctionnaires, des gros ou petits patrons. Et quand on a puisé dans cet immense marigot où grouillent les beaux appétits, quand on en a élu quelques-uns, on s'aperçoit qu'ils deviennent, vite fait, bien fait, des politiciens comme les autres. Macroniens pour l'heure. Certains même ressortent l'étiquette qu'ils avaient planquée pour mieux gagner le concours.

La deuxième méthode pour rameuter le peuple querelleur et moqueur, c'est d'inventer un mouvement, tout nouveau, tout chaud, fait pour lui, le peuple, pensé pour lui, pour qu'il s'y reconnaisse et l'épouse. Et d'y mettre à la tête quelqu'un, si possible beau parleur, le renégat d'un parti qui, selon eux, a failli. Ils n'ont pas toujours tort sur le verdict, mais, quitter un parti, c'est créer la division alors qu'on dit vouloir unir. On glissera le mot UNION dans le titre, alors qu'on la refuse dans la réalité.

La troisième méthode est hollandienne. L'homme ayant été président du pays (par défaut) se met en dehors des partis. Il dit prendre de la hauteur. Il étrille les uns et les autres non sans méchanceté, mais avec la nostalgie de celui qui cherche à justifier la bataille qu'il a perdue. Et sa solution, c'est encore et toujours la social-démocratie au service de l'économie libérale.

Trois méthodes qui ont conduit le peuple à bouder les isoloirs.

Et si on essayait la méthode Roussel qui veut que le monde du travail reprenne le pouvoir à l'oligarchie capitaliste ?

SOUSCRIPTION DES JOURS HEUREUX

OBJECTIF : 3 800 EUROS
POUR NOTRE FÉDÉRATION

« Pour relever le défi des jours heureux nous avons besoin de votre contribution. »

Afin de mener la campagne de la présidentielle avec notre candidat Fabien Roussel et ainsi relever le défi, il est nécessaire de récolter la somme de 1 000 000 € en dons et souscriptions au niveau national. La quote-part pour notre département a été fixée à 3800 €.

Une souscription départementale est donc ouverte dès maintenant.

Nom - Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :

Je veux aider financièrement, je verse _____ euros

LIBELLEZ-VOS CHÈQUES À L'ORDRE DE : ADF-PCF 10
À retourner à PCF Aube 22ter, av. Anatole France 10000 - TROYES
Ces versements donnent droit à une déduction fiscale de 66%

TROYES - ROSIÈRES
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

les Mousquetaires
Producteurs D'ICI
TOUS UNIS AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX
Intermarché

La candidature de Fabien Roussel à l'élection présidentielle, présentée par le PCF se fixe pour objectif de rétablir la justice sociale et l'égalité, de construire et mettre en œuvre avec les Français.e.s des réformes heureuses plaçant l'humain et la planète au cœur de tous les choix. Elle porte l'ambition d'une nouvelle majorité de gauche à l'Assemblée nationale pour y parvenir et propose aux forces de gauche de construire un pacte d'engagements communs pour les élections législatives.

Nous vous proposons d'agir ensemble pour le monde du travail et de la création en relevant le Défi des Jours Heureux. Pour cela, nous ouvrons dans tout le pays des espaces de construction et d'initiatives, des Comités des Jours Heureux qui entendent agir dans la campagne, en direction de la population pour porter des propositions, construire des mobilisations.

Nous vous proposons de faire partie de cette construction collective en rejoignant les comités des Jours heureux.

Je rejoins le Comité des JOURS HEUREUX

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

PCF Aube, 22 ter Avenue Anatole France 10000 TROYES
Tél : 03 25 73 43 40

UN OEIL SUR LE DEPARTEMENT

Romilly-sur seine

APRÈS LA MÉDIATHÈQUE PIERRE GUILLAUMOT, POURQUOI PAS LA PISTE D'ATHLÉTISME AUGUSTE TRICHÉ ?

À cette question, Eric Vuilemin, Maire de Romilly et Président de la Communauté de Communes doit répondre.

Sur sa proposition, ces deux collectivités viennent de décider de donner le nom de Pierre Guillaumot à la médiathèque intercommunale. Une décision tout à fait justifiée, votée à l'unanimité pour, à notre avis, deux raisons essentielles. Mr Guillaumot, par ses recherches sur l'Histoire de notre ville se traduisant par de nombreux écrits, a permis d'enrichir les connaissances de notre population. Passionné par la musique classique, il fut aussi présentateur reconnu et apprécié lors des différents concerts de l'Harmonie municipale et de l'Harmonie des ateliers SNCF.

C'est donc une décision qui correspond pleinement aux différentes recommandations établies en matière de dénomination des édifices et équipements publics. Parmi celles-ci, il est indiqué que " *la dénomination attribuée à une voie où à un édifice public doit être conforme à l'intérêt local* " et de préciser " *dès lors, l'intérêt local tend à privilégier des personnages ayant marqué l'Histoire locale* ".

C'est le cas évidemment de Pierre Guillaumot dans le domaine culturel comme c'est aussi le cas d'Auguste Triché dans le domaine du sport. En effet tous deux, et bien d'autres à Romilly, ont véhiculé une image positive de leur ville. D'ailleurs, s'agissant d'Auguste Triché, les sportifs et dirigeants ont réaffirmé cette reconnaissance et approuvé cette demande pour que la piste d'athlétisme porte son nom. Une proposition soutenue bien au-delà de notre ville et appréciée très largement parmi la population romillonne.

Mais alors pourquoi cet entêtement de la municipalité et du maire ? Des motivations inavouées seraient-elles la cause de ce refus ?

Pourtant sur ce dossier, le maire et sa majorité ne devrait retenir qu'une seule chose : En donnant le nom d'Auguste Triché à la nouvelle piste d'athlétisme, nous honorons un dirigeant sportif, un entraîneur qui a marqué notre ville en formant de nombreux athlètes aux performances régionales, nationales voire internationales.

Nous osons encore espérer que ce refus n'est pas définitif et que le bon sens et la raison finiront par l'emporter. Ce serait tout à l'honneur du Conseil municipal de Romilly et la meilleure réponse à notre question : " *après la médiathèque Pierre Guillaumot pourquoi pas la piste d'athlétisme Auguste Triché.* "

Joë triché

ANNONCES LÉGALES

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : BOURGES
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

Clôture de liquidation
DE LA VOIE NEUVE
EARL en liquidation amiable
Au capital de 22 867,35 euros
Siège de la liquidation : 37 rue du Bois
10320 BOUILLY
R.C.S. TROYES 388 026 494

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Selon AGE du 31.08.2021, les associés ont:
- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31/07/2021 ;
- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation après avoir constaté qu'il y a lieu à remboursement des parts sociales et répartition du solde définitif de liquidation.
Le dépôt des actes a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis,

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NOGENT SUR SEINE du 04/10/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : GOODIX COMMUNICATION
Siège : 3 Avenue Beauregard, 10400 NOGENT SUR SEINE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 6 000 euros
Objet : Agence de communication, marketing, vente d'espaces publicitaires, conception et réalisation de packaging, de site internet et gestion de réseaux sociaux, objets publicitaires.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Christophe DESMOULIERE, demeurant 1 Chemin de l'Etang, 10350 MARIGNY LE CHATEL
Directeur général : M. François-Xavier BEAUFILS, demeurant 6 Rue Jules Ferry 89100 SOUCY
La Société sera immatriculée au RCS de TROYES.

POUR AVIS - Le Président

CHEZ PEP'S
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 5 000 euros
Siège social : 3 rue de Paris
10700 ARCIS SUR AUBE
Siège de liquidation : 1 rue Saint Michel
10170 BESSY
814 732 731 RCS TROYES
Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 10 Juin 2020, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Camille ADNOT de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur.

EVERESS
Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 Rue Romy Schneider,
10430 ROSIERES PRES TROYES
882 240 179 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 31/07/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/07/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Kévin RIGNAULT, demeurant 5 Rue Romy Schneider - 10430 ROSIERES PRES TROYES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 5 Rue Romy Schneider - 10430 ROSIERES PRES TROYES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au RCS.

Pour avis - Le Liquidateur

EVERESS
Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 Rue Romy Schneider,
10430 ROSIERES PRES TROYES
882 240 179 RCS TROYES

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29/09/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Kévin RIGNAULT, demeurant 5 Rue Romy Schneider – 10430 ROSIERES PRES TROYES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet rétroactif au 31/07/2021.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au RCS.

Pour avis – Le Liquidateur

Avis

En date du 03/09/2021, l'associée unique de la société CHAPELLE TRUCKS SERVICES, SAS au capital de 10 000 euros, 2 Rue de la Douane - ZI des Vignettes (10600) LA CHAPELLE SAINT LUC, 791 634 306 RCS Troyes, ont décidé de nommer en qualité de:
- Président : la société RUBIS JNJC SARL 35 Rue du Lavoir (10800) LES BORDES AUMONT (894 856 491 RCS Troyes) représentée par M. Joaquin RUBINO, Gérant, en remplacement de M. Joaquin RUBINO démissionnaire ;
- Directeur Général: Madame Nathalie RUBINO demeurant 35 Rue du Lavoir (10800) LES BORDES AUMONT ;
Mention sera faite au RCS de TROYES.

Clôture de liquidation
FRACA
Société par actions simplifiée
en liquidation
Liquidateurs : M. Charles PEILLARD
demeurant à DIENVILLE (10500)
31 rue Grégoire Royer
et M. Victor DETRAZ
demeurant à PARIS (75009)
4 rue Pierre Semard
CAPITAL SOCIAL : 5 000,00 euros
SIEGE SOCIAL : 31 rue Grégoire Royer
10500 DIENVILLE
RCS TROYES 838 223 170

Par AGE du 27/09/2021, avec effet rétroactif au 31/07/2021, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge de mandat aux liquidateurs, puis constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis, les liquidateurs.

Aux termes de décisions unanimes des associés de la société LIKE CIGARETTE TROYES Société par actions simplifiée au capital de 2 000 € ayant son siège social au 75 avenue du Premier Mai, 10000 TROYES, immatriculée sous le n°800 729 212 RCS TROYES, en date du 30/09/2021, il résulte que :
- M. David SAGET demeurant 1 Bis Chemin de l'Etang, 10180 ST LYE a été nommé Président, en remplacement de Mme Sylvie SAGET, démissionnaire à compter de la transmission de ses titres intervenue le 30/09/2021 ;
- M. Fabrice SAGET a démissionné de ses fonctions de Directeur Général à compter du 30/09/2021.

POMOC CONSULTING
Société par actions simplifiée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 32 Rue du Moulin,
91430 IGNY
881 203 061 RCS evry

Aux termes d'une décision en date du 10/09/2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 32 Rue du Moulin, 91430 IGNY au 27 rue Jean Moulin, 10390 VERRIERES à compter du 10/09/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de EVRY sous le numéro 881 203 061 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de TROYES. Présidente : Madame Corinne LACZNY, 27 rue Jean Moulin, 10390 VERRIERES.

POUR AVIS La Présidente

SAS KFB DISTRIBUTION
SAS au capital de 1.000€.
Siège social : RUE JEAN JAURES,
CENTRE COMMERCIAL
10440 LA RIVIERE DE CORPS.
RCS 829 338 425 TROYES.

L'AGE du 08/10/2021 a décidé de transférer le siège social au VOIE PEDRALBA, 87110 BOSMIE L AIGUILLE, à compter du 08/10/2021.
Radiation du RCS de TROYES et immatriculation au RCS de LIMOGES.

GUICHARD ET ASSOCIES
Société à responsabilité limitée
de Géomètres-Experts
au capital de 124 820,50 euros
Siège social : 2 rue Bégand
10000 TROYES
341 043 099 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée GUICHARD ET ASSOCIES a décidé de transférer le siège social du 2 rue Bégand, 10000 TROYES au 53 Boulevard du 14 juillet 10000 TROYES à compter du 01/10/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à SAINTE MAURE du 15 Septembre 2021, Il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination : RIVIERE ;
- Siège : STE MAURE (10150), 5 BIS route de Barberey ;
- Durée : 99 ans ;
- Objet : L'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ;
- Capital : 7 500,00 euros, en numéraire ;
- M. Romain RIVIERE, demeurant 5 BIS route de Barberey 10150 STE MAURE. en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance sans limitation de durée ;
- Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective unanime. Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant associé exploitant.

POUR AVIS, La gérance

SCI LAVIGNE
Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 7 route de la Plaine,
10500 LA ROTHIERE
Siège de liquidation : 7 route de la Plaine,
10500 LA ROTHIERE
508332293 RCS TROYES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/09/2021, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidatrice Stéphanie LAVIGNE demeurant 7 route de la Plaine, 10500 LA ROTHIERE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 7 route de la Plaine, 10500 LA ROTHIERE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES en annexe au RCS.

Pour avis La Liquidatrice

Avis de constitution

Par ASSP à TROYES du 06/10/2021, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : HOTEL YU 2
Siège: 22 Boulevard Carnot 10000 TROYES
Durée : 99 ans à cpter de son immat. au RCS
Capital : 50 000 euros
Objet : Exploitation de tous fonds de commerce d'HOTEL-CAFE-RESTAURANT ainsi que toutes opérations s'y rattachant et toutes activités complémentaires, similaires ou connexes.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : la société C.H.J.E, SARL au capital de 1800 euros, sise 11 avenue du Professeur Macaigne 95320 SAINT-LEU-LA-FORET, immatriculée au RCS de Pontoise sous le N° 824 777 999, représentée par son Gérant Jianyou YU.
Immat. au RCS de TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 10/09/2021, la collectivité des associés de la SARL A.M.C.T. au capital de 7 620 €, ayant son siège social 3, rue Isabelle Pillard 10320 BOUILLY et immatriculée au RCS de TROYES n° 400 159 034, a pris acte de la décision prise par M. François PRUGNOT de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Mme Jeannine PRUGNOT, demeurant 3 rue Isabelle Pillard 10320 BOUILLY, pour une durée illimitée à compter du 10/09/2021.

Pour avis. La Gérance.

Aux termes des décisions du 22/09/2021, l'associé unique de la société SERRA-LUNGA, SARL au capital de 6100€, ayant son siège social 23 rue des Noues 10270 COURTERANGES, immatriculée au RCS de TROYES sous le n°823730767, a décidé d'étendre l'objet social initial comprenant les activités de charpente, couverture et zinguerie aux activités de sciage et rabotage du bois, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

SARL PLOYEZ
au capital de 7 500 €
Dont le siège est à CHAMPFLEURY,
10 Grande Rue
RCS de TROYES n° 482 895 273

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 octobre 2021 Il a été pris acte d'étendre l'objet social de la société, à compter du 14 octobre 2021 au stockage de céréales et de pommes de terre ainsi qu'à la construction et l'exploitation de centrales photovoltaïques.
L'article n° 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Troyes

Pour avis et mention.

L'ABONNEMENT 2021 À LA DÉPÊCHE DE L'AUBE VOTRE MEILLEUR SOUTIEN

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je joins mon réglement de 40 euros (pour 52 numéros)

Je soutiens la Dépêche, je fais un don de

À retourner à La Dépêche de l'Aube 22ter, av. A.-France 10000 - TROYES

La Dépêche de l'Aube
www.ladepechedelaube.org

Société nouvelle La Dépêche de l'Aube 22ter, av. Anatole-France 10000 - TROYES Tél.: 03 25 73 32 82 - Fax: 03 25 73 84 13 - Mail : ladepechedelaube@wanadoo.fr - SARL au capital de 300 €. Durée : 99 ans - Gérant-directeur de la publication : Jean LEFEVRE - Associés à parts égales : Jean Lefèvre, Anna Zajac, Hugues Petitjean, Pierre Mathieu, Geneviève Delabruyère - Inscription Commission Paritaire n° 0224 C 87550 - Abonnements : 1 an = 40 €- Régie, publicité, petites annonces : La Dépêche de l'Aube - Imprimerie LA DEPÊCHE DE L'AUBE 22ter, av. Anatole-France 10000 - TROYES.